

# ASSEMBLEE NATIONALE

1er mars 2005

---

SAUVEGARDE DES ENTREPRISES - (n° 1596)

## AMENDEMENT

N° 597 Rect.

présenté par  
M. de ROUX, rapporteur  
au nom de la commission des lois

-----  
**ARTICLE 126**

Dans le I de cet article, substituer aux mots :

« des procédures »,

les mots :

« de la procédure ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.